


Relance de [REDACTED] sur BOU

1 - Est-ce que vous comptez réduire le nombre de cerfs dans le parc national des îles de Boucherville, en raison de la surpopulation

Réponse :

- Aucune décision n'a été prise pour le moment en ce qui a trait à cette question.
- La Sépaq continue de collaborer avec les différents acteurs du comité mené par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de trouver une solution régionale à la problématique.



Voici une demande en lien avec les populations de cerfs de Virginie du parc national du mont St-Bruno et du parc national des îles de Boucherville. Je sais que la Sépaq avait déposé une demande de chasse sélective (notamment à l'arbalète) pour le parc national du mont St-Bruno et pour le parc national des îles de Boucherville. Voici donc mes questions:

1 - Quel était l'objet précis de la demande et quels étaient les objectifs ? Combien de cerfs devaient être récoltés au parc national du mont St-Bruno? Combien de cerfs devaient être récoltés au parc national des îles de Boucherville?

2 - Une chasse devait notamment avoir lieu au parc national des îles de Boucherville en 2021. Pourquoi est-ce que le projet a été abandonné et quand a-t-il été abandonné?

Ligne de communication :

La Sépaq n'a pas déposé une demande de chasse sélective. Ainsi, nous ne pouvons répondre aux deux questions.

Relance


1 - Est-ce que la Sépaq ou un mandataire de la Sépaq a déposé une demande afin de pouvoir mener une activité (chasse sélective ou autre) devant permettre de contrôler le nombre de cerfs de Virginie dans le parc national des Îles de Boucherville ?

2 - Est-ce que la Sépaq ou un mandataire de la Sépaq a déposé une demande afin de pouvoir mener une activité (chasse sélective ou autre) devant permettre de contrôler le nombre de cerfs de Virginie dans le parc national du mont St-Bruno ?

Lignes de communication :

La Sépaq n'a pas déposé de demande afin de pouvoir mener une activité (chasse sélective ou autre) devant permettre de contrôler le nombre de cerfs de Virginie dans ces deux parcs nationaux.

La Sépaq n'a pas demandé à l'un de ses mandataire, sous-traitant, firme, concessionnaire ou autre de mener une activité (chasse sélective ou autre) devant permettre de contrôler le nombre de cerfs de Virginie dans ces deux parcs nationaux.



Voici une question de suivi en lien avec une demande concernant les parcs nationaux du mont St-Bruno et des Îles-de-Boucherville. Le MFFP me dit de m'adresser à vous pour toute question relative à la gestion des espèces dans ces parcs nationaux.

1 - Est-ce que la Sépaq a déjà déposé ou présenté une demande pour obtenir un permis de gestion (permis SEG) pour le parc national du mont St-Bruno, pour les cerfs de Virginie ?

2 - Est-ce que la Sépaq a déjà déposé ou présenté une demande pour obtenir un permis de gestion (permis SEG) pour le parc national des Îles-de-Boucherville, pour les cerfs de Virginie ?

Ligne de communication :

La Sépaq n'a pas déposé ou présenté une demande pour obtenir un permis de gestion (permis SEG) pour les cerfs de Virginie du parc national du mont St-Bruno.

La Sépaq n'a pas déposé ou présenté une demande pour obtenir un permis de gestion (permis SEG) pour les cerfs de Virginie du parc national des Îles-de-Boucherville.